

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 119

Artikel: Notes et remarques
Autor: Nicol, Jean jaques Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771

1795-1809

(Suite).

1767

Item Buchwalder gypseur s'est marié avec la fille de feu Jollat marchand, le 7 janvier 1767, un mercredi, à cinq heures du matin.

Item je me suis marié le lendemain, 8 de janvier, entre six et sept heures du matin. Il faisait extrêmement froid : ce fut même la plus froide matinée de tout l'hiver, et cependant, il fit un hiver bien rude.

Item Joseph Jollat coutelier s'est marié avec la fille de la veuve Potier, restant tous deux au vieil hôpital, (*) le 12 janvier, un lundi entre six et sept heures du matin : bien froid aussi.

Item Jacques Fleury manouvrier est décédé à l'hôpital le 8 février, un dimanche.

Item un domestique de Crelieu laboureur est décédé le lundi 9 février.

Item Madame de Schütz de Pfeilstadt est décédée le 20 février 1767, un vendredi à deux heures du matin.

Item la veuve Jubin est décédée à l'hôpital le samedi 21 février. Son fils lui a sonné son agonie à la paroisse.

Item il a tonné plus de vingt coups le 22 février 1767, mais on entendait le tonnerre dans le lointain.

Item on a tiré au feu ! de la tour Réfousse le

(*) Le vieil hôpital se trouvait « Entre les portes » dans les bâtiments occupés actuellement par les maisons Bigenwald.

Feuilleton du Pays du Dimanche 17

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Sur l'esplanade, c'était le printemps qui, à perte de vue, fleurissait et s'épanouissait. Le gazon s'émaillait de marguerites ; la douceur de l'air était exquise, on eût dit un bain pur embaumé par l'odeur des plantes de la montagne. Au-delà de la basilique, les Pyrénées apparaissaient dans un voile lointain de vapeur lumineuse ; elles levaient leurs cimes dentelées et leurs pointes d'un blanc de marbre, que le soleil levant colorait de rose tendre.

Ils étaient arrivés à la grotte. Un rayon de lumière d'en haut semblait descendre sur la

24 février : c'était la métairie de M. Theubet fiscal, d'ici, qui brûlait à Outremont. On tira à trois quarts sur cinq heures du matin, un mardi, jour de St-Matthias.

Item Bruder le jeune a été chassé avec des coups qu'il a reçus du chasse-coquins le 24 février, pour avoir volé dans cette ville.

Item la maison de messire Cattin, ci-devant promoteur, et vice-gérant à Courtemaiche, a brûlé pendant la nuit du 24 février. Le feu a pris à sept heures du soir, et l'on prétend qu'il y a été mis. On n'a pas tiré au château.

Item on a entendu plusieurs coups de tonnerre le 3 mars dans l'après midi, jour du mardi gras.

Item Hantz étudiant, s'est engagé dans les Gardes Suisses un dimanche, vers le milieu du mois de février.

Item une des filles de Verneur, le marchand de Paris, est décédée le 7 mars un samedi.

Item la maison d'Hermann boulanger a brûlé le dimanche 8 mars à 10 heures du soir.

Item Madame Maître veuve du chatelain des fiefs de Son Altesse est décédée le 11 mars 1767 le mercredi matin.

Item la Grédelé Nusbaum est décédée le 1^{er} avril, l'an 1767 le mercredi matin.

Item Friche qui montait des gardes au château est décédé à l'hôpital le 13 avril 1767 sur le soir, le lundi de la grande semaine.

Item la vieille Munchelette veuve de feu Munch potier d'étaim, est décédée à l'hôpital le 24 avril, le vendredi après midi.

Item un étudiant demeurant à la Cour aux Moines est décédé le 26 avril, un lundi.

Item la femme de Moser caporal des Suisses au château est décédée le 3 mai 1767, autour de midi.

Item on a fondu pour notre paroisse quatre

cloches qui font une quarte. Elles ont été coulées par Dubois fondeur de cloches, le même qui avait fondu la cloche de la porte de Courtedoux, je crois, l'an 1765. Il a donc fondu celles d'ici, le 29 avril 1767 un vendredi : il a fait beau temps ce jour-là. Il les a coulées les quatre d'une même fonte, à deux heures trois quarts après midi : elles ont bien réussi.

Item le plus jeune fils de François Flury élu soldat de Son Altesse, est décédé vers le milieu du mois de mai 1767, après avoir été à l'agonie pendant près d'une semaine, et peut-être encore plus, car je n'ai pas marqué le jour.

Item un garçon serrurier allemand a épousé la fille de feu Band jardinier du château, le 15 juin 1767, le lundi à quatre heures du matin.

Item les quatre dernières cloches qu'on a fondues pour la paroisse, et qui sont dans le clocher ont été baptisées le 15 juin 1767 le lundi, et le même jour on les a tirées en haut : cela s'est fait par les habitants et les résidents, sans aucun malheur.

Item il a fait une rosée si forte le 19 juin, que la plupart des haricots ont été gelés, le vendredi et le lendemain de la Fête-Dieu.

Item M. Tripomé avocat est décédé le 19 juin 1767 vers les huit heures du matin, un vendredi.

Item quatre autres cloches étrangères ont été fondues ici le 22 juin, à trois heures et demie du matin : l'une pour Bressaucourt, les autres pour Belletay, du moins deux, et la quatrième pour la vallée de Delémont.

Item un séminariste de Seckingen est décédé au séminaire d'ici, le 28 juin 1767, le dimanche matin : il est enterré sous le portail de la grande porte de la paroisse.

Item la femme de Voisard marchand est décédée le 1^{er} juillet, le soir, un mercredi.

Item le vieux meunier Bouche est décédé le

blanche statue de Notre-Dame de Lourdes ; elle ressemblait à la poétique apparition qui, trente années plus tôt, s'était montrée à la petite bergère Bernadette, et les yeux d'Yvan se levèrent sur Marie Immaculée.

Et que se passa-t-il dans cette âme en détresse durant cette heure d'ardente prière, qui fut certainement l'heure de sa vie ? Yvan n'était pas guéri ; ses jambes, privées de toute force, demeuraient immobiles ; et, pourtant, une flamme brillait dans ses prunelles, une pensée divine éclairait son front. Marie-Alice, agenouillée près de lui, le voyant ainsi transfiguré, demeurait saisie. Quelle était la signification de cette douce physionomie, subitement éclairée ? Yvan était si triste à la minute précédente ; et, soudainement, la métamorphose s'était produite.

Ah ! c'est qu'un miracle de l'ordre surnaturel venait de s'accomplir. Physiquement, le pauvre malade restait aussi faible, aussi débile ; mais l'âme s'élançait jusqu'aux sommets de l'héroïsme. Yvan, comme dans un éclair, venait de

comprendre la sublime beauté de la souffrance acceptée avec résignation. Il s'offrait en holocauste.

Ses mains frêles se joignaient avec force, et, devant la Vierge Marie, il demeurait véritablement en extase ; ses lèvres ne frémissaient plus et ne murmuraient plus d'ardentes prières pour obtenir la guérison. Cette guérison, il ne la désirait même plus. Il était heureux, au contraire, de s'offrir en victime pour le salut de son père et de sa mère.

Il venait de concevoir que, par l'acceptation de la souffrance, en esprit de foi, le plus frêle des êtres, même un enfant couché sur un lit de douleur, peut exercer un apostolat de charité, et contribuer, par sa soumission à la divine volonté, au salut d'un grand nombre d'âmes.

Ah ! il ne voulait plus guérir ; mais renouer le lien brisé entre son père et sa mère, les convertir tous les deux..., lui, qui oubliait le ciel dans une vie coupable... elle, grande âme d'artiste, qui n'adorait que son art, et qui ne con-